



Actualités municipales
Présentation des élus, budget, animations estivales...



Depuis maintenant près de trois mois, la nouvelle équipe municipale est pleinement au travail avec une priorité claire : améliorer de manière significative le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de Brantôme en Périgord.

Ce début de mandat a été particulièrement intense, avec de nombreuses décisions à prendre rapidement afin de répondre à plusieurs urgences et d'engager les interventions indispensables avant le début de la saison touristique. Des travaux ont ainsi été réalisés au niveau du parking des canoës et des cheminements piétons, des jeux vétustes de l'aire de jeux du Vert Galant ont été retirés et seront très prochainement remplacés, le service d'entretien de la ville les week-ends et jours fériés a été intensifié et de nouveaux mobiliers urbains sont en cours de programmation dans différents secteurs de la commune.

Dans le même temps, plusieurs dossiers importants ont été engagés afin d'améliorer durablement le cadre de vie et les déplacements : la modification des limitations des vitesses aux entrées d'agglomération en concertation avec les services du Département, le nouveau plan de circulation du cœur de ville présenté dans ce bulletin, ou encore le lancement de la requalification de la rue Puyjoli avec pour objectif d'en faire progressivement une véritable rue commerçante plus attractive et végétalisée.

Des démarches sont également en cours avec la Communauté de Communes Dronne et Belle (CCDB) concernant la reprise, par la commune, des locaux de l'ancien musée situés dans l'abbaye et l'abandon du projet de déplacement de l'Office de Tourisme dans l'ancienne mairie afin de valoriser l'ensemble du rez-de-chaussée de l'édifice autour d'espaces d'expositions, de concerts, de séminaires et d'animations en gestion communale. En parallèle à ce projet, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de l'Etat à la mise aux normes incendie et ERP (Établissement Recevant du Public) de ce bâtiment.

Dans le même esprit de collaboration avec la CCDB, le projet de mutuelle communale inscrit dans notre programme de campagne sera finalement porté par l'intercommunalité afin de permettre une offre plus avantageuse pour les habitants.

À l'échelle de la commune nouvelle, les maires délégués ont réalisé un premier état des lieux de leur commune. Ce diagnostic permettra d'engager dans les prochains mois une réflexion plus large sur les équipements et le patrimoine communal. Dès septembre, une analyse précise des bâtiments municipaux sera lancée afin de mieux définir ce qui doit être conservé, valorisé ou éventuellement cédé.

Comme annoncé, nous travaillerons également à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour l'ensemble de la commune nouvelle. Il sera présenté lors des rencontres annuelles élus-habitants à l'automne avant une consultation citoyenne sur les orientations proposées.

Parallèlement, la vie locale continue naturellement d'animer notre commune avec un programme particulièrement dense dans les semaines à venir, dont la Fête de la Musique organisée tout au long de la journée du 21 juin. Malgré un contexte budgétaire contraint, en raison notamment d'une situation géopolitique compliquée, et sans augmentation des taux locaux d'imposition, plusieurs actions concrètes ont déjà pu être engagées grâce à un important travail de préparation réalisé collectivement depuis plusieurs mois.

Au cours des prochaines semaines, une fois la phase de mise en route et de réponses aux priorités immédiates passée, les différentes commissions et comités de pilotage pourront progressivement se réunir afin d'approfondir les projets du mandat et de permettre à chacun - élus, acteurs locaux et habitants - de contribuer pleinement aux réflexions et aux orientations futures de notre commune.

Frédéric VILHÈS
Maire de Brantôme en Périgord

Le prochain bulletin municipal accordera une place renforcée aux communes déléguées, afin de mieux valoriser leurs actualités, leurs projets et la vie locale qui les anime au quotidien.

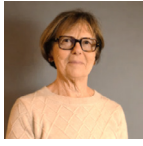
L'équipe municipale

MAIRES DÉLÉGUÉS



Frédéric
VILHÈS

Brantôme



Dominique
FUHRY

Cantillac



Pierre
LABRUE

Eyvirat



Catherine
ERNAULD

La Gonterie
Boulouneix



Jean-François
PUYPELAT

Saint Crépin
de Richemont



Frédéric
GARNIER

Saint
Julien de
Bourdeilles



Thierry
JEAN

Sencenac
Puy de
Fourches



Karine
LIORIT

Valeuil

ADJOINTS



Bénédicte
BERNEGOUE

Première
adjointe



Michel
BESSIERE

Deuxième
adjoint



Corinne
DUVERNEUIL

Troisième
adjointe

CONSEILLERS

Mme Anne-Marie BOUCAUD
Mme Stéphanie CANIARD
Mme Nathalie CHOLET
Mme Marion CLOFF
M. Romain COULOUMY
M. Pascal DAUBIGNEY
Mme Yolande DESMAISON
Mme Carolie DOUSSEAU
M. Sébastien FARGES
Mme Monique FAYE

M. Mathieu FAYE
Mme Séverine GAUDOU
M. Jean-Jacques LAGARDE
Mme Béatrice MARBOEUF
M. Pascal MAZEAU
M. Pascal MAZOUAUD
Mme Stella MELAINE
M. Daniel MICHEL
M. Guillaume MICOURAUD
M. Jean-François MONTET

COMMISSIONS

Vie associative,
animations, culture,
vie sociale, affaires
scolaires

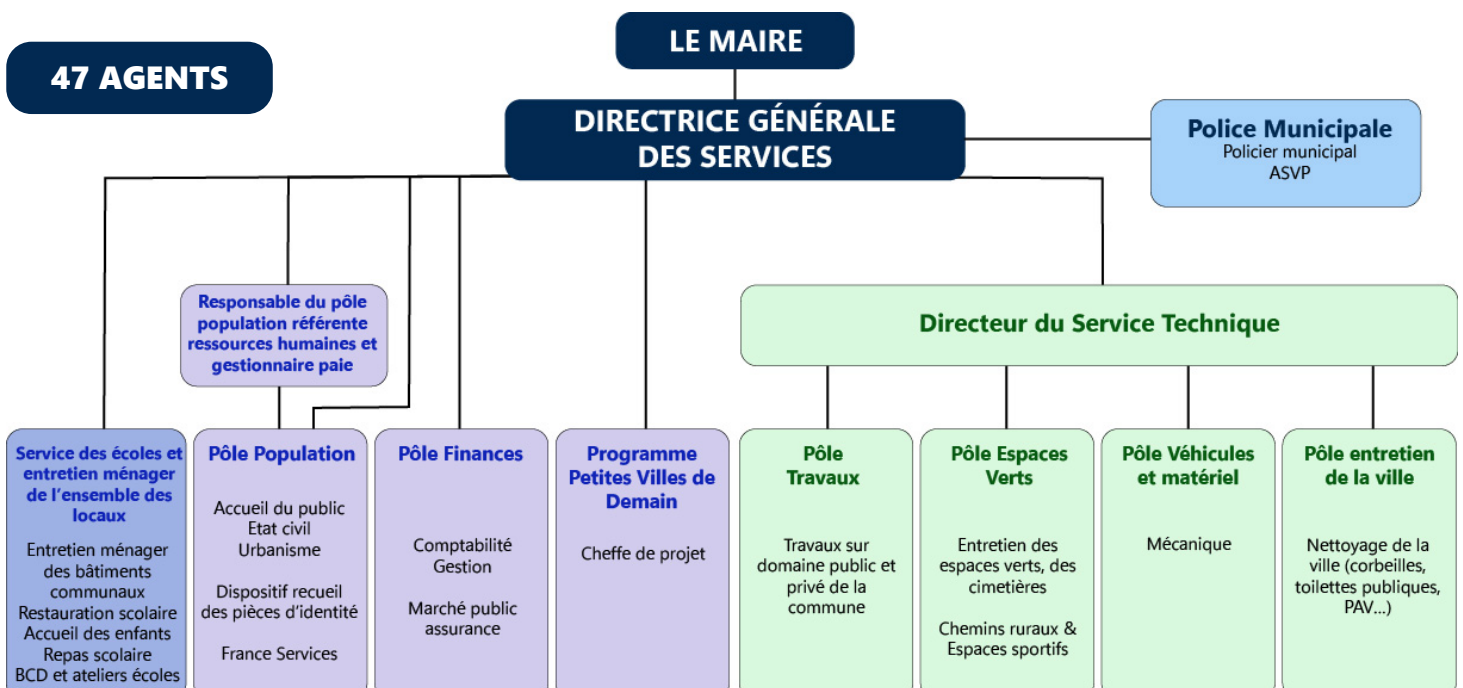
Finances, fiscalité,
marchés publics
à procédure adaptée

Communication

Cadre de vie,
stationnement
et circulation,
environnement,
bâtiments, voirie,
matériel

Commission extra-
municipale
Foires et marchés

Les services de la commune



Budget prévisionnel 2026

Le conseil municipal, dans sa séance du 28 avril 2026, a approuvé, à l'unanimité, le budget prévisionnel de la commune et ses budgets annexes relatifs à l'année 2026 qui découlent des éléments issus du rapport d'orientations budgétaires (à retrouver sur le site de la commune : www.brantomeenperigord.fr).

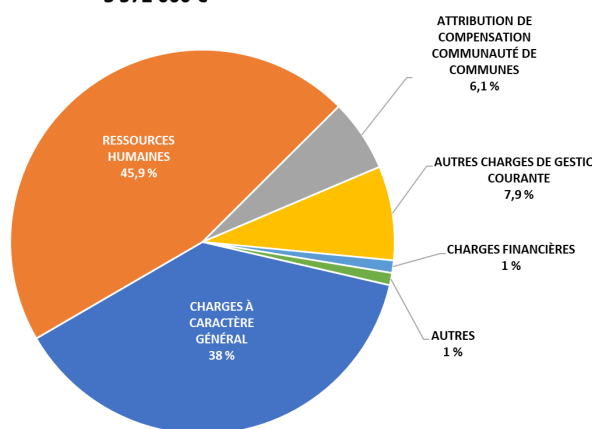
Le budget 2026 s'emploie à résoudre l'équation entre stabilité de la fiscalité, recettes qui tendent à évoluer dans des proportions de moins en moins favorables pour les collectivités, et augmentation des charges courantes sous l'effet de plusieurs facteurs tant économiques que réglementaires.

Malgré ces contraintes, la nouvelle mandature hérite d'une structure financière saine ce qui lui permet de conserver la proportion d'investissements nécessaire à l'amélioration du cadre de vie et la poursuite des travaux indispensables en matière de sécurisation, mise aux normes et rénovations du patrimoine sur l'ensemble de la commune nouvelle.

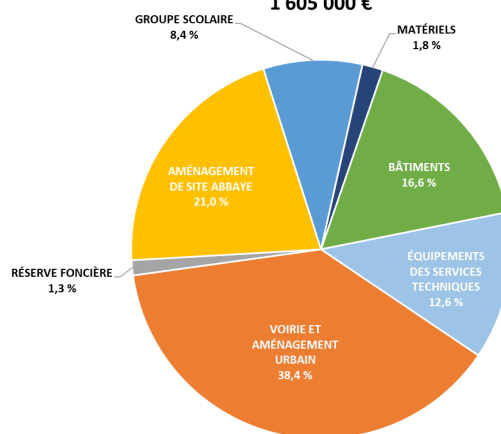
BUDGET PRIMITIF GLOBAL 2026

Zoom sur la répartition des dépenses :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
3 572 000 €



DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENT (HORS DETTE)
1 605 000 €



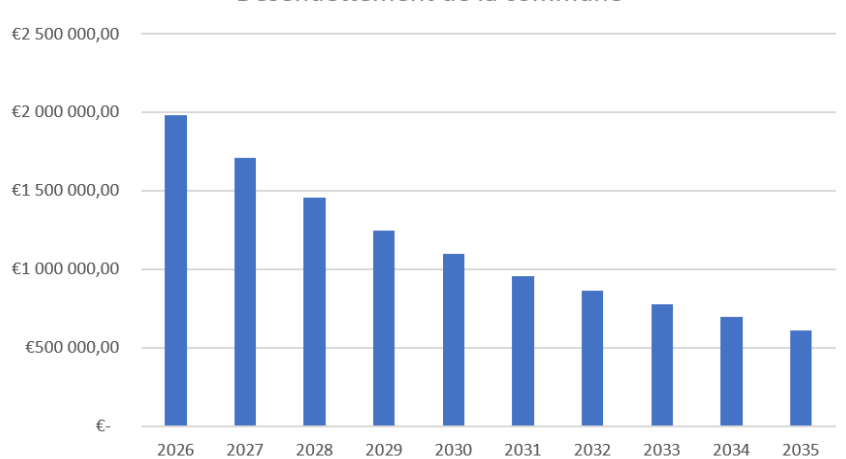
SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 429 254,00 €	4 429 254,00 €
Investissement	2 381 472,44 €	2 381 472,44 €

Il s'équilibre de la façon suivante :

À RETENIR :

- Augmentation de 3 % des dotations de fonctionnement recettes.
- Stabilité des produits issus des services de la commune.
- Pas d'augmentation des impôts pour 2026 afin de limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver leur pouvoir d'achat. Par contre, les bases d'imposition données par l'Etat évoluent de +0.83 %.
- Pas d'augmentation du produit fiscal de la commune issu des 3 taxes (THRS, TFB, TFNB) et estimé à 1 513 000 € malgré la revalorisation réglementaire des bases.
- Des dépenses d'équipements qui font toujours l'objet de recherche de financements de manière exhaustive.
- Pas d'emprunt prévu pour 2026 (sous réserve qu'un imprévu vienne à obliger à reconsidérer le sujet).
- 2 ans de capacité de désendettement (nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute). Le seuil de vigilance étant fixé à 10 années.

Désendettement de la commune

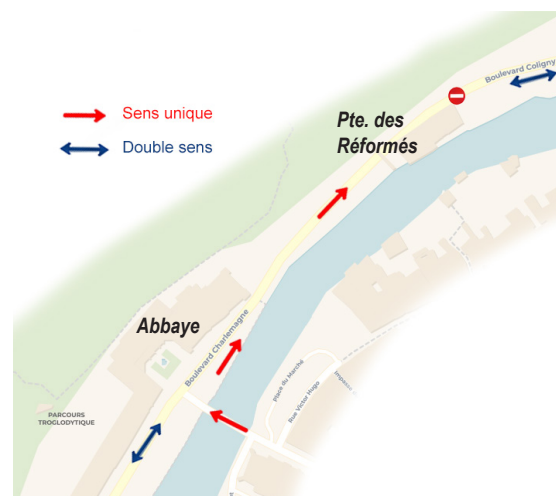


Évolution du plan de circulation et des limites d'agglomération

Par une série de mesures concrètes et complémentaires concernant la circulation, le stationnement et la signalisation, la commune poursuit un objectif clair : faciliter les déplacements en centre-ville tout en répondant aux besoins quotidiens des habitants, des commerçants et des professionnels.

Afin d'améliorer la circulation, de désengorger les zones de stationnement du centre-ville, de renforcer la sécurité des usagers et de favoriser un meilleur partage de l'espace public entre automobilistes, piétons et cyclistes, la commune de Brantôme en Périgord fait évoluer son plan de circulation ainsi que certaines limites d'agglomération.

Ces ajustements, validés par le conseil municipal, s'accompagnent d'une nouvelle signalétique et d'aménagements destinés à rendre les déplacements plus fluides, plus lisibles et plus apaisés pour tous, notamment durant la période estivale.



CE QUI CHANGE AU CENTRE-VILLE

Plusieurs rues et axes de circulation évolueront progressivement :

- La rue Puyjoli ne sera qu'exceptionnellement fermée à la circulation lors de manifestations le justifiant. Elle est requalifiée en véritable rue commerçante piétonne (espace partagé avec limitation à 20km/h et priorité piétons) et elle sera réorganisée à l'automne avec mise en place de grandes jardinières, espaces libérés devant les vitrines de commerçants, aménagement pour réduire la vitesse. Le stationnement dans cette rue sera limité à 15mn du lundi au samedi de 9h à 18h.
- Mise en sens unique de la portion de route allant du pont de l'Abbaye à la porte des réformés (une partie du Boulevard Charlemagne et le début du Boulevard Coligny) afin de fluidifier la circulation et de sécuriser les nombreux piétons, tout particulièrement au niveau de la porte des réformés. La portion du Boulevard Coligny qui longe les terrasses et les parkings entre la porte des réformés et la rue Gambetta reste en double sens de circulation.
- Installation d'une borne rétractable à l'entrée de la rue Victor Hugo pour une piétonisation tout en conservant un accès pour les riverains et commerçants.
- Stationnement interdit sur la place du Marché en juillet et août, de 13 h à 19 h, afin de valoriser le site et sécuriser les piétons.



UNE SIGNALÉTIQUE RENFORCÉE

La signalisation sera entièrement revue et de nouveaux panneaux seront installés afin de mieux orienter les automobilistes vers les parkings gratuits situés en périphérie du centre-ville (Vert Galant, école, canoës, baignade) tout en rappelant les règles de circulation dans les zones de partage entre véhicules, cyclistes et piétons.

Par ailleurs, les panneaux indiquant les parkings du centre-ville seront supprimés afin de limiter la circulation des véhicules en recherche de stationnement au cœur de ville.

La direction de Bourdeilles sera désormais indiquée par la déviation plutôt que par la rue Puyjoli.

L'ensemble de ces aménagements vise à rendre le centre de Brantôme plus agréable, plus sécurisé et plus accessible, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

DES VITESSES HARMONISÉES POUR PLUS DE SÉCURITÉ

La commune modifie également certaines limites d'agglomération, notamment sur la route des Fontaines Noires (RD939E2), afin d'assurer une meilleure cohérence des limitations de vitesse.

Les vitesses seront désormais adaptées selon les secteurs :

- 70 km/h entre le rond-point et l'entrée d'agglomération ;
- 50 km/h à l'entrée de Brantôme ;
- 30 km/h à l'approche des secteurs urbains les plus fréquentés.

Les zones 30 existantes seront également ajustées avenue du Docteur Devillard et avenue André Maurois.

Toutes ces mesures seront adaptées durant la période la plus calme de l'année, du 1^{er} novembre au 31 mars, lorsque les contraintes de circulation et de stationnement se posent de manière moins importante.

Vie de la commune

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La commune de Brantôme en Périgord poursuit l'aménagement de ses bords de Dronne afin d'offrir aux habitants, comme aux visiteurs, un cadre toujours plus agréable à l'approche de la saison estivale. Véritable lieu de vie et de promenade, ce secteur emblématique fera l'objet d'améliorations régulières pour renforcer son attractivité et son confort d'usage.



Le **parking de la baignade** a récemment été entièrement rénové par une entreprise spécialisée, afin de faciliter l'accueil du public et d'améliorer les conditions de stationnement à proximité de l'espace de baignade. Dans la continuité, le **cheminement piéton** reliant le parking dit des « canoës » à la zone de baignade a été réhabilité, afin de sécuriser et de rendre plus agréable l'accès à ce site très fréquenté en période estivale.

Aussi, de nouveaux aménagements viendront compléter cet ensemble avec l'**installation de mobilier urbain** de type « chaises longues » sur le quai Bertin et au Grand Jardin ainsi que des bancs dans ce dernier. Ces équipements inviteront à la détente et permettront à chacun de profiter pleinement des bords de Dronne, dans un cadre naturel privilégié au cœur de la commune.



Enfin, la commune a fait l'acquisition, en 2025, d'une parcelle route de Bourdeilles, qui a été aménagée en parking supplémentaire pour permettre un délestage en période estivale.

PARKING : APPEL AUX HABITANTS, PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS DU CENTRE VILLE

La municipalité de Brantôme en Périgord mène actuellement une réflexion autour des besoins de stationnement du centre-ville. Afin de mieux évaluer les attentes des habitants, des commerçants et des professionnels, la commune souhaite recenser les personnes qui pourraient être intéressées par la mise en place, à terme, d'un parking réservé accessible uniquement via un abonnement.

À ce stade, il ne s'agit pas d'un projet arrêté, mais bien d'une phase de réflexion et d'échange destinée à mesurer la pertinence d'un tel dispositif, le nombre potentiel d'usagers concernés ainsi que les besoins réels en places de stationnement. L'objectif est avant tout d'apporter une réponse adaptée aux usages du quotidien et d'améliorer le confort des riverains et des professionnels du centre-ville.

Les habitants du centre-ville ainsi que les professionnels et commerçants sont donc invités à faire part de leur intérêt et à préciser le nombre de places qui leur semblerait nécessaire pour leurs besoins, en écrivant à : mairie@brantomeenperigord.fr

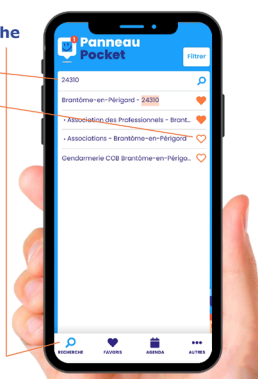
VOTRE COMMUNE VOUS INFORME RÉGULIÈREMENT

COMMENT CONSULTER LES ANNONCES ?

1. Ouvrez l'onglet **Recherche**
2. Tapez **24310**
3. Cliquez sur le

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Comment recevoir ses flashes infos ?

La mairie est régulièrement amenée à communiquer aux habitants et aux professionnels de la commune des **informations pratiques** (vigilances météo, fermetures de rues, travaux divers modifiant la circulation, etc.) parfois de dernière minute.

Aussi, nous vous invitons à télécharger, via votre smartphone l'**application PanneauPocket** qui vous permettra de recevoir instantanément les flashes infos de la commune que vous pourrez également retrouver sur la **page facebook de la commune** ou sur le **site officiel** de Brantôme en Périgord.

PanneauPocket dispose d'un espace « **Associations** » auquel vous pouvez également vous abonner en recherchant « 24310 ».

Il vous permettra de suivre les différents événements et manifestations ayant lieu sur le territoire de la commune nouvelle.

MISE À JOUR DU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Chaque année, les épisodes de fortes chaleurs ou de froid intense peuvent fragiliser les personnes les plus isolées. La mairie a l'obligation de tenir un registre des personnes vulnérables au titre de leurs obligations en matière de participation au « plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et/ou handicapées en cas de risques exceptionnels ». Ce registre sert, notamment en période de canicule, à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Afin de renforcer la prévention et l'accompagnement, la commune met à jour son registre.

Pour qui ?

Les personnes qui peuvent s'inscrire sur ce registre nominatif sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes handicapées.

Comment s'inscrire ?

- Par mail : mairie@brantomeenperigord.fr
- Par téléphone : 05 53 05 70 21
- À l'accueil de la mairie.

Qui peut faire la demande ?

- La personne concernée elle-même ou son représentant légal soit par écrit soit à l'aide du formulaire mis à disposition par la mairie soit sur appel téléphonique soit par courrier électronique
- Un tiers (personne physique ou morale) dont la demande doit se faire par écrit soit par un courrier ou un mail. La personne concernée devra donner son accord au préalable.

TRAVAUX EN RÉGIE DU SERVICE TECHNIQUE



Le service technique de la commune de Brantôme en Périgord poursuit ses interventions sur l'ensemble du territoire communal afin d'assurer l'entretien et la valorisation du patrimoine local. Réalisés en régie, ces travaux permettent à la fois de maîtriser les coûts et de mobiliser le savoir-faire des agents municipaux au service du cadre de vie des habitants.



Parmi les opérations récemment menées figurent la rénovation du lavoir de Cantillac, qui a bénéficié de travaux de remise en état et d'embellissement ainsi que la réfection de la terrasse de la salle du Dolmen. Ces interventions contribuent à préserver le patrimoine local et maintenir en bon état les structures au service des habitants.

Au quotidien, les équipes techniques interviennent également sur de nombreux chantiers d'entretien, d'aménagement et de maintenance, essentiels au bon fonctionnement des équipements communaux et à la qualité de vie de tous.

ASTREINTES

URGENCES
HORS HORAIRES D'OUVERTURE
07.75.67.39.52
Numéro d'astreinte exclusivement réservé
aux situations urgentes relevant des
SERVICES MUNICIPAUX

URGENCES RÉSEAUX (Eau, Gaz, Électricité)
Pour ces services, contactez directement les gestionnaires compétents :

EAU SOGEDO 05 53 90 06 86	GAZ URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0800 47 33 33	ÉLECTRICITÉ URGENCE ÉLECTRICITÉ 09 72 67 50 24
--	---	---

L'astreinte est assurée par les élus, il convient de ne plus appeler directement le service technique, la police municipale et l'ASVP.
Merci de votre coopération.

NOUVEAU LOGO DE LA COMMUNE



La commune de Brantôme en Périgord dévoile une évolution de son identité visuelle à travers un nouveau logo, pensé pour mieux refléter son patrimoine et son caractère unique. Fidèle à l'esprit de l'ancien visuel, cette nouvelle version conserve la typographie historique ainsi que le dessin de la Dronne, symbole incontournable du territoire.

La nouveauté réside dans l'ajout du clocher emblématique de l'abbaye, silhouette immédiatement reconnaissable qui permet d'identifier Brantôme en un coup d'œil. À travers cette évolution, la commune souhaite préserver les repères auxquels les habitants sont attachés tout en affirmant une image plus claire, moderne et représentative du territoire.

Il sera progressivement déployé sur les supports municipaux. Le site internet de la commune fera également l'objet d'une refonte dans les mois à venir.

FETE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la Fête de la Musique, les rues de Brantôme vibreront toute la journée au rythme des artistes locaux et des passionnés de musique !

Musiciens, chanteurs, amateurs ou confirmés : chacun pourra librement venir jouer et chanter dans différents lieux de la commune afin de partager un moment festif et convivial.

Inscriptions auprès de la mairie de Brantôme-en-Périgord.

14 Place du Champ de Foire
24310, Brantôme-en-Périgord
05 53 05 70 21
mairie@brantomeenperigord.fr

Cette belle journée est organisée en partenariat avec les commerçants. Un grand merci à eux pour leur implication et leur soutien à cet événement qui fera vivre la musique au cœur de Brantôme !

Voyance
Stand de Tir
CHÂTEAU ENCHANTE

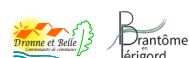
BASTIEN ET BASTIENNE

Micro-Folie Dronne et Belle
Mercredi 17 juin 2026
à 18h30 ⌚ 1h

DERA NATIONAL DE PARIS
MICRO-FOLIE DRONNE ET BELLE

Toute l'info sur facebook @mfdronneetbelle
Réservations : 05.53.05.70.21 ou micro-folie@dronneetbelle.fr

Église Notre-Dame,
Office de Tourisme
2 rue Puyjoli de Meyjouissas
24310 Brantôme-en-Périgord



*Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - "Europe investit dans les zones rurales"
Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader

LA MUSIQUE PARTOUT EN VILLE !

Fête de la MUSIQUE BRANTÔME

CONCERTS • ANIMATIONS • SCÈNES OUVERTES AUX AMATEURS
⇒ DANS TOUTE LA VILLE ! ⇐

DIMANCHE 21 JUIN

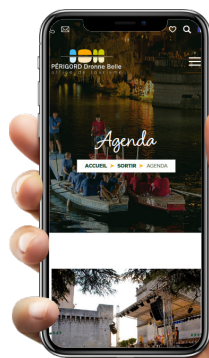
11H à 20H	DJ DI BORGIO	PLACE DU MARCHÉ
11H à 12H		PLACE DU MARCHÉ
12H30 à 13H30	NUAGE DE JAZZ	RUE PUYJOLI
14H30 à 15H30		PLACE DU MARCHÉ
11H à 12H		QUAI BERTIN
14H à 15H	FLIP FLOP HOPPERS	PLACE SAINT-PIERRE
17H à 18H		PLACE DU MARCHÉ
15H à 16H	ÉCOLE DE MUSIQUE + CHORALE YA D'LA VOIX	BOULEVARD COLIGNY
18H	DUO ACOUSTIQUE	
20H	ON THE ROAD	
23H	DJ HARD KANZASS	
16H30	LES IMPROMPTUS	RUE PUYJOLI
13H à 14H		BOULEVARD COLIGNY
14H à 15H	BIG R CLUB	RUE PUYJOLI
15H30 à 17H30		BIMBILLOU PARC
18H à 20H	ZOUZOU CHANTE HALLIDAY	LE TERRIER
18H30	NOUGA JAZZ	RESTAURANT CHARBONNEL
19H à 21H	DUO FAMILY	BAR LE IXÈME RUE PUYJOLI
21H à 23H	KAY BOOM	LE TERRIER

SCÈNES OUVERTES AUX AMATEURS !
INSCRIPTION EN MAIRIE
VEZ PARTAGER VOTRE MUSIQUE !

COMMERCE, BARS, RESTAURANTS OUVERTS TOUT LE WEEK-END !

L'AGENDA DE L'OFFICE DE TOURISME

Retrouvez l'ensemble des animations du territoire sur l'agenda de l'Office de Tourisme Périgord Dronne Belle sur : www.perigord-dronne-belle.fr ou en scannant le QR code ci-dessous !



MICRO-FOLIE



Pour sa 3^e année, la Micro-Folie Dronne et Belle, portée par la Communauté de communes, a poursuivi ses actions culturelles GRATUITES auprès de tous les publics du territoire. Près de 1500 visiteurs ont participé aux actions proposées.

Écoles, collège, centres de loisirs et structures du territoire Dronne et Belle ont pu participer à près de 50 visites du musée numérique. Grâce aux œuvres numérisées en très haute définition, petits et grands ont pu explorer les collections des plus grandes institutions culturelles à travers des thématiques variées comme l'eau, les pirates, les voyages autour du monde, les insectes ou le Moyen Âge. Après la découverte des œuvres, les participants ont pu prolonger leurs visites grâce à des ateliers ludiques et créatifs.

Dans le cadre de ses actions hors les murs, la Micro-Folie est intervenue dans les EHPAD de Brantôme et Champagnac de Belair. Ces ateliers, organisés autour des œuvres du musée numérique, ont offert de véritables moments de découverte et de partage aux résidents. Ils contribuent à renforcer le lien social et l'accès à la culture pour tous les publics.

La période a aussi été rythmée par plusieurs événements grands publics : conférences, causeries, diffusion du ballet Le Parc de Mozart, spectacle dessiné Bouboule de neige et concert avec les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne, pour lesquelles le public a répondu présent.

À venir à la Micro-Folie Dronne et Belle

Mercredi 17 juin à 18 h 30 : diffusion de l'opéra Bastien et Bastienne, musique de Wolfgang Amadeus Mozart et mise en scène de Mirabelle Ordinaire en partenariat avec l'Opéra national de Paris. Durée 1 heure. À partir de 6 ans.

Vendredi 03 juillet à 18 h 30 : causerie sur le thème du Japon dans l'art en partenariat avec le Festival Dragon Belle. Durée 1 h 30.

Évènements **GRATUITS** et sur réservation : micro-folie@dronneetbelle.fr
05 53 05 70 21.

L'ensemble de la programmation et des informations pratiques est consultable sur la page Facebook de la Micro-Folie



Église Notre-Dame, Office de Tourisme
2 rue Puyjoli de Meyjounissas 24310 Brantôme-en-Périgord



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales
Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader

L'espace des élu(e)s minoritaires

Le résultat des élections municipales s'est joué à très peu de voix, nous tenons à remercier sincèrement toutes les électrices et tous les électeurs qui ont participé à ce scrutin.

La forte mobilisation et l'équilibre du résultat traduisent une attente réelle de débat, de transparence et de renouvellement dans la conduite des affaires communales et intercommunales.

Nous remercions tout particulièrement les nombreux habitants qui nous ont accordé leur confiance.

Par leur vote, ils ont exprimé la volonté d'une gestion plus ouverte, plus attentive aux préoccupations quotidiennes et davantage tournée vers l'avenir de notre commune et surtout avec une gestion prévisionnelle cohérente et responsable.

Ainsi notre équipe continuera à défendre avec détermination les valeurs et les propositions portées pendant cette campagne.

Le score obtenu démontre qu'une grande partie de la population ne se reconnaît pas pleinement dans les choix de la majorité.

Nous exercerons donc une opposition exigeante, vigilante et constructive.

Chaque décision importante sera examinée avec sérieux, dans un seul objectif : défendre l'intérêt des habitants, la qualité de vie dans nos villages, la maîtrise des finances communales et donc le respect des engagements pris devant nos électeurs.

Parce qu'une démocratie locale vivante ne peut pas se résumer à une majorité silencieuse, qui se repose principalement sur les décisions de la tête de liste... nous continuerons à porter la voix de celles et ceux qui souhaitent davantage d'écoute, de dialogue et de considération.

Notre engagement pour Brantôme en Périgord reste entier, nous continuerons à travailler avec conviction au service de la commune et de son avenir car nous sommes à l'écoute et respectueux des demandes et suggestions de nos habitants.

Ensemble construisons l'avenir de Brantôme en Périgord

Bon à savoir

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

M le Maire : sur RDV

Adjoint : sur RDV

05 53 05 70 21



Attention : France Services vous accueille désormais dans la nouvelle mairie.

- **Lundi** 9 h à 12 h 30
- **Mardi** 9 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h
- **Mercredi** 9 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h
- **Jeudi** 9 h à 12 h 30
- **Vendredi** 9 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h

Merci de privilégier votre venue sur rendez-vous.

05 32 65 01 00

Des permanences de divers services publics sont également mises en place (impôts, CPAM, CDAD, ADIL...).

MAIRIES DÉLÉGUÉES : HORAIRES D'ACCUEIL

EYVIRAT	JEUDI : 13 h45 - 16 h 45
CANTILLAC	LUNDI : 9 h 30 - 11 h 30 <small>Accueil assuré par la maire déléguée</small>
LA GONTERIE BOULOUNEIX	Sur RDV
SAINT CRÉPIN DE RICHEMONT	Sur RDV
SENCENAC - PUY DE FOURCHES	JEUDI : 13 h45 - 17 h
VALEUIL	LUNDI: 13 h 45 - 16 h 45
SAINT JULIEN DE BOURDEILLES	SAMEDI: 11 h-12 h <small>Accueil assuré par le maire délégué</small>

État civil (depuis décembre 2025)

Naissances : 9 - Mariages : 6 - Décès : 38

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI	Du 15/09 au 15/06 : 9 h - 16 h
MERCREDI	Du 15/06 au 15/09 : 7 h - 14 h
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	8 h - 12 h

HORAIRES DE LA BILIOTHÈQUE

MERCREDI	14 h - 18 h
JEUDI	16 h - 18 h
VENDREDI	9 h - 12 h
SAMEDI	9 h - 12 h

BAIGNADE SURVEILLÉE

La zone de baignade aménagée du Moulin du Couvent sera surveillée par une personne titulaire du BNSSA :

du 6 juillet au 15 août, du mardi au dimanche, de 11 h 30 à 17 h 45

Pour vous baigner en toute sécurité, respectez les consignes de sécurité et soyez vigilant, baignez-vous toujours avec vos enfants pour éviter tout risque de noyade accidentelle.

HORAIRES DE TONTE

L'utilisation d'outillage bruyant est autorisée par arrêté préfectoral uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

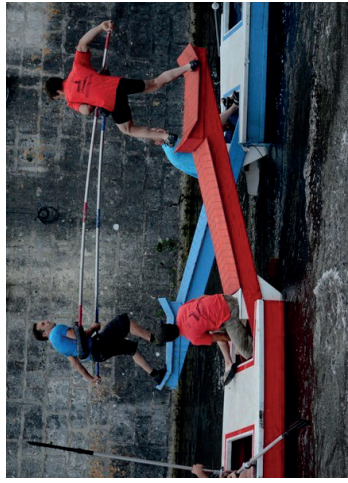
Dès 16 ans, le recensement est obligatoire en mairie dans les 3 mois suivant l'anniversaire. Cette démarche est indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté et certaines inscriptions administratives.

Mairie de Brantôme-en-Périgord - 14 Place du Champ de Foire 24310 Brantôme en Périgord

Tél : 05 53 05 70 21 / mairie@brantomeenperigord.fr / www.brantomeenperigord.fr

Directeur de publication : Frédéric VILHÈS / Conception-Rédaction : Christine MARQUET et Mathieu PEYPELUT.

Le bulletin est distribué par vos élus.



Joutes nautiques
tous les vendredis à 21h
 (du 3 juillet au 28 août)
et le 13 juillet



Marchés hebdomadaires

le vendredi matin

Marchés fermiers

le mardi matin

(de mi-juillet à mi-septembre)



JUILLET ET AOÛT

Les visites nocturnes

« Cloître, église et Grotte du Jugement dernier »

Les lundis soir à 21h30

du 6 juillet (+mer 15 juillet) au 31 août

Réserver : 05 53 05 80 63

TOUTES LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MAIRIE SONT GRATUITES, POUR LES AUTRES SE RENSEIGNER.

Office de tourisme : contact@perigord-dronne-belle.fr - 05 53 05 80 63

Histoire 2 Voir : h.antoine@gmx.com

La Charrette gourmande : labrue.brice@wanadoo.fr - 06 13 28 44 33

Tekhné : tekhnelecomptoirdesarts@gmail.com - 05 53 05 56 71

Les Amis de Brantôme : catherine.distinguin@gmail.com - 06 15 93 78 88

Ciné Passion : infos@cine-passion24.com - 05 53 02 64 97

Association Joutes nautiques : florian.durand24@gmail.com - 06 28 54 63 61

Lecture en Val de Dronne : lectuval@etik.com - 06 28 07 65 73

Denis Renon (brocante pro) : antiquitesrenon@outlook.fr - 06 83 74 64 05

Le Ruban Vert : accueil.brantome@lerubanvert.org - 05 53 35 19 81

Contacts



ANIMATIONS ESTIVALES 20

DE JUIN À SEPTEMBRE

BRANTÔME EN PÉRIGORD 26



@Dedric&Dedric

Ne pas jeter sur la voie publique.

JUIN



- DIM 7** Dès 8 h 30 : La BVB - Départ grand jardin - Run Plaisir
16 h 30 : Concert des jeunes - Salle du Dolmen - Amis de Brantôme
- SAM 13** Brantomobile - Centre Ville de Brantôme - Foyer Laïque
- DIM 14** 12 h : Repas de chasse - Grand Jardin - Société de chasse Brantôme
- MER 17** 18 h 30 : Opéra Jeunesse Micro-Foie « Bastien et Bastienne » - Office de tourisme - CCDB & Mairie
- DIM 21** Dès 11 h : Fête de la Musique - Brantôme - Mairie & commerçants
Vide grenier - Grand jardin - Association Noé
- MER 24** Feu de la St Jean & Feu d'artifice - Valeuil
- DIM 28** Départ 9 h 30 : Balade contée - Salle des fêtes d'Eyvirat - Ruban Vert

JUILLET



- VEN 3** Dès 18 h 30 : Micro-Causerie « Japon » - Office de tourisme - CCDB & Mairie
Le soir : Repas en musique - Boulevard Coligny - Bars et restaurants de la rue
- SAM 4** Festival culture Japonaise « Dragon Belle » - Grand jardin - Ruban Vert
- LUN 13** Dès 21 h : Feu d'artifice, Bal et Joutes - Centre ville - Mairie
- VEN 17** Dès 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande
- SAM 18** 18 h 30 : Concert chorale - Église - Amis de Brantôme
- DIM 19** Vide grenier - Grand jardin - Entente Pétanque Brantôme-Champagnac
- MAR 21** De 10 h à 20 h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - Tekhné
22 h : Cinéma plein air - Cour de l'Abbaye - Ciné Passion
- VEN 24** Dès 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande
22 h 15 : Projection vidéo sur l'abbaye (Histoire & Karoké) - Histoire 2 Voir - Mairie
- DIM 26** 19 h 30 : Concert Jazz - Cour de l'Abbaye - Amis de Brantôme
De 10 h à 18 h : Livres en Liberté - Grand jardin - F. Jeanniot
- MAR 28** 18 h : « Don Quichotte » - Cie du Sûr Saut - Parvis de l'Abbaye - Mairie
- VEN 31** Dès 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande

AOUT



- DIM 2** 17 h 30 et 21 h : Spectacle de magie - Marc Weber - Grand Jardin puis Parvis de l'Abbaye - Mairie
- MAR 4** Marché de Poitiers - Centre Ville de Brantôme - Association Poitiers de Brantôme
- MER 5** 18 h et 21 h : Visite théâtralisée - Parvis de l'Abbaye - Office de Tourisme
- VEN 7** Dès 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande
22 h 15 : Projection vidéo sur l'abbaye - Histoire 2 Voir - Mairie
- SAM 8
DIM 9** Foire aux vins - Jardin des moines - La Charrette gourmande
- MAR 11** 18 h : « Don Quichotte » - Cie du Sûr Saut - Parvis de l'Abbaye - Mairie
- MER 12** 18 h et 21 h : Visite théâtralisée - Parvis de l'Abbaye - Office de Tourisme
- VEN 14** Bal des pompiers - Parvis de l'Abbaye - L'Amicale des pompiers
- SAM 15** 12 h : Omelette géante - Jardin des Moines - Comité Foire Expo & Groupement Trufficulteurs
- MAR 18** De 10 h à 20 h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - Tekhné
21 h : Cinéma plein air - Cour de l'Abbaye - Ciné Passion
- VEN 21** 11 h : Arrivée des 400km pour Tom
Des 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande
22 h 15 : Projection vidéo sur l'abbaye - Histoire 2 Voir - Mairie
- DIM 23** Brocante professionnelle - Jardin des moines - D. Renon
- VEN 28** Dès 18 h : Repas festif - Place d'Albret - La Charrette gourmande

AUTOMNE



- SAM 5 sept.** De 14 h à 17 h : Fête des associations - Jardin des moines - Ruban Vert et mairie
- DIM 6 sept.** 15 h 30 : Théâtre « Baraka Théâtre » - Cie Passage à l'acte - Salle du Dolmen - Foyer
- MAR 8 sept.** De 10 h à 20 h : Rendez-vous des métiers d'Art - Parvis de l'Abbaye - Tekhné
- SAM 19 sept.** Centenaire du Club Athlétique Brantomais - CAB
- SAM 26 sept.** Chorales « Balade en cœur » - Centre ville de Brantôme - Foyer Laïque
- DIM 4 oct.** Escalé Polar - Salon du polar - Abbaye de Brantôme - À Livres Ouverts
(en partenariat avec la mairie, l'Office de tourisme Fénelord Dronne Belle et les médiathèques du réseau Dronne et Belle)
- DIM 18 oct.** Brocante professionnelle - Jardin des moines - D. Renon

DES EXPOSITIONS TOUT L'ÉTÉ !

SALLE DU REZ DE CHAUSSEE DE L'ABBAYE, DORTOIR DES MOINES, PAVILLON RENAISSANCE, SALLE PAUL DUBUSSON ET SALLE DE L'HORLOGE

